Faire ou faire faire les travaux sylvicoles?

Un propriétaire peut décider d'exécuter lui-même les travaux forestiers, les faire faire par un entrepreneur forestier ou même les confier au conseiller forestier.

Les tâches de nature technique (voir tableau), pour leur part, doivent nécessairement être réalisées par un conseiller forestier.

Depuis peu, le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées prévoit de façon distincte les montants payés pour **la technique** et pour **l'exécution** des différents types de travaux forestiers.

Qui fait quoi?

Catégorie	Exemple de tâche	Responsable
La technique	Prescription de travaux forestiers Demande de subvention Évaluation de l'admissibilité Inventaire avant traitement Martelage Inventaire après traitement et suivi (vérification de la qualité/ conformité des travaux, réclamation de la subvention, etc.)	Conseiller forestier
L'exécution	Débroussaillage Mise en terre Dégagement de plantation Élagage Abattage et débardage	Propriétaire, entrepreneur forestier ou conseiller forestier
La suite	Façonnage des bois Transport des bois Mise en marché de bois	Propriétaire, entrepreneur forestier, conseiller forestier ou syndicat de producteurs de bois

Payer les travailleurs forestiers

Les travaux forestiers pris en charge par un conseiller ou un entrepreneur forestier sont le plus souvent **payés à l'unité** ou par l'intermédiaire de la **vente du bois.**

Façons de payer les travaux sylvicoles

À forfait (à l'unité)
Les travaux non commerciaux (qui n'occasionnent pas de revenus par la vente de bois) sont le plus souvent payés à l'unité : un montant est versé par hectare traité, par plant mis en terre, etc.

Par la vente du bois
Dans le cas de travaux de récolte, le conseiller ou l'entrepreneur qui fait les travaux est souvent payé par la vente du bois. Il garde pour lui le montant de la vente du bois et verse au propriétaire un pourcentage (déterminé préalablement) du montant obtenu. C'est ce qu'on appelle les droits de coupe.

Service forestier clé en main
Le conseiller ou l'entrepreneur qui offre un service clé en main s'occupe non seulement de la coupe, mais aussi du façonnage (préparation des bois), du transport et de la mise en marché du bois.

Contrat entre propriétaire et entrepreneur forestier

Pour prévenir les mauvaises surprises, les propriétaires ont intérêt à bien définir les obligations et les responsabilités de chacun avant de faire réaliser des travaux d'aménagement forestier.
Voir les conseils et les contrats types disponibles sur le site de la Fédération des propriétaires forestiers du Québec (FPFQ) : www.foretprivee.ca *(Contrats types)*

Prix des travaux

Pour une idée des prix des travaux, consultez les prix moyens payés à des entrepreneurs pour l'exécution de coupes de bois au cours de la dernière année sur le site du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE)! www.spbestrie.qc.ca *(Documents pertinents)*

Voir aussi

Guide de façonnage et de mise en marché des bois du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec : www.afplanaudiere.org *(Publications)*

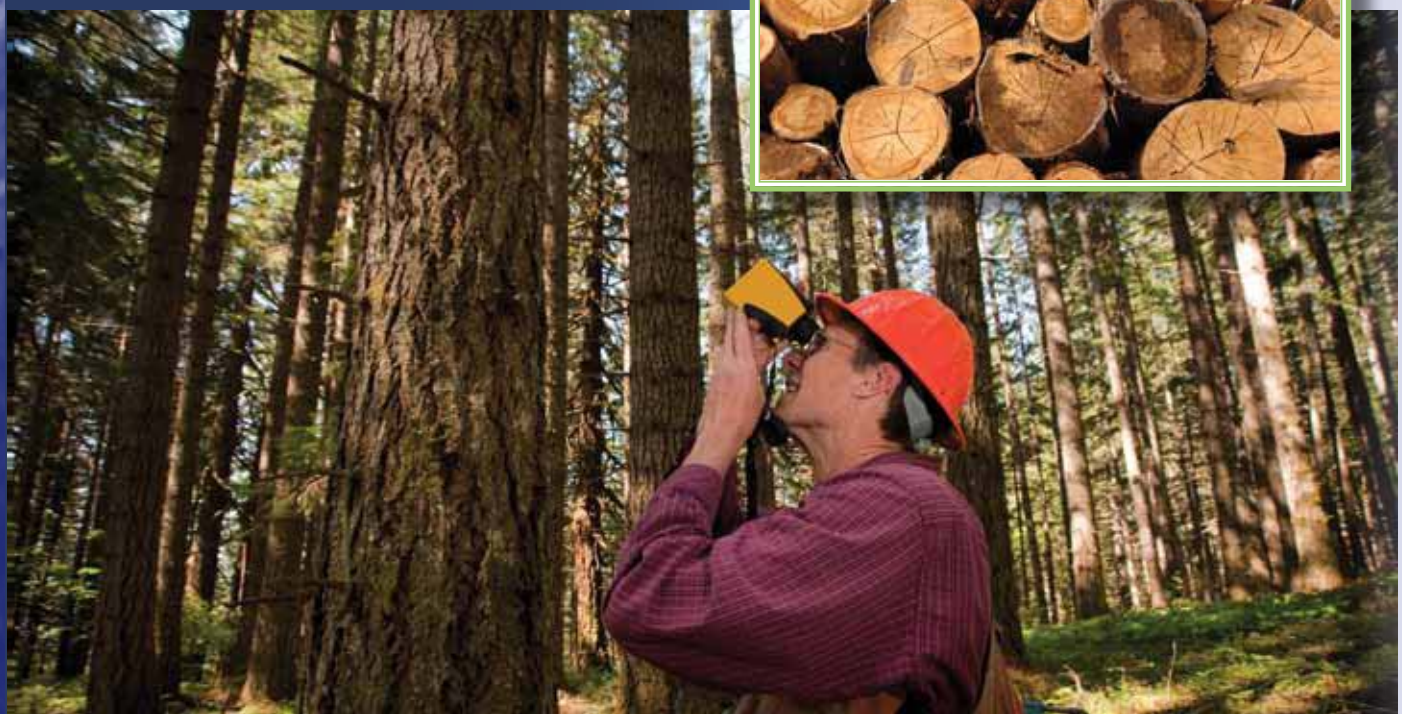

La mise en marché du bois

Le bois de la forêt privée est reconnu comme un produit agricole par le gouvernement du Québec. Les organismes de mise en marché des bois affiliés à l'UPA ont théoriquement l'exclusivité de la mise en marché des bois de la forêt privée de la province.

En Montérégie, l'organisation de la mise en marché du bois destiné à la pâte à papier, au sciage, au déroulage ou au tranchage, est principalement assurée par le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (SPBE). Des contingents s'appliquent pour le secteur de pâtes et papiers et celui des palettes.

Le SPBE s'occupe notamment de négocier des volumes et des prix avec les usines de pâtes et papier et de diffuser l'information sur les marchés du bois de sciage, dont les prix offerts par les différents acheteurs. Le syndicat organise aussi le transport des bois vers les usines de pâte et papier.

Prix du bois

Pour connaître les prix du bois consultez le site du SPBE et choisir l'onglet Prix du bois ! www.spbestrie.qc.ca:

Usages et destinations des bois

Avant même la récolte, le propriétaire doit s'informer des marchés offerts pour les essences visées, en commençant par envisager les plus payants! Cette information pourrait influencer la façon de réaliser la coupe!

En présence de billes de qualité, étudiez attentivement les marchés disponibles, les prix offerts et les spécifications des scieries pour **les poteaux, le bois de déroulage et de sciage.**

Vu le marché restreint pour le **bois destiné aux pâtes et papier**, une demande de contingent doit être faite auprès du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie!

Bois feuillus

Usages	Essences	Exemples d'acheteur
Bois de placage (déroulage) (10"et +)	Bouleaux jaune et blanc, peuplier faux tremble, chêne rouge, érable à sucre	Industrie manufact. Mégantic, Husky, Vexco inc.
Bois de sciage (10"et +) et (8"et 9")	Érables, frêne, bouleaux jaune et blanc, cerisier, chêne rouge, tilleul, peuplier	Bernier Bois Franc inc., Produits forestiers St-Armand, Bois Saxby
Palettes (6" et +)	Tous les feuillus	La Menuiserie d'East-Angus
Bois de pâte	Feuillus mélangés, peuplier faux-tremble	Domtar inc. (Windsor)
Bois de chauffage	Tous les feuillus	Particuliers
Bois d'énergie	Tous les feuillus	Serres Lefort

Valeur

$$$$

$$$

$$

$

Bois résineux

Usages	Essences	Exemples d'acheteur
Poteaux	Pin rouge, Pin gris	Bois KMS (GMI) ltée, Stella Jones inc.
Bois de sciage (11"et +) 12' (8"et +) 16'	Épinette. pin blanc	Scierie Tech inc.
Bois de sciage (5" et +) 12' à 16' (6' à 12')	Sapin, épinette, cèdre	Bernier Breton inc., Scierie Ferland Inc., Clermont Hamel ltée Carrier et Bégin inc.
Bois de sciage (5" et -) 8' et 10'	Sapin, épinette, pins, pruche, mélèze, cèdre	Argotag inc., Bernier Breton inc., Clermont Hamel ltée
Palettes (6" et +)	Mélèzes	Menuiserie d'East Angus
Pâtes et papiers, panneaux, bardeaux	Pins, pruche, mélèze, cèdre	Domtar inc. (Windsor), Bardeaux et Cèdres St-Honoré inc.
Bois d'énergie	Sapin, épinette, pins, pruche, mélèze, cèdre	Serres Lefort

Modifié de SPBSOQ, 2009

Glossaire

Bois de placage : Feuilles de bois minces, obtenues surtout par déroulage ou tranchage

Bois de sciage : Pièces de bois débité provenant de billes refendues dans leur longueur au moyen d'une scie

Bois de pâte : Copeaux de bois broyés mécaniquement en fibres et utilisés pour la production de papier

Bardeaux : Planchettes rectangulaires destinées à recouvrir les toits

Palettes : Plateformes de bois sur lesquelles sont empilés des matériaux pour en faciliter la manutention et l'entreposage

Bois d'énergie : Particules de bois (copeaux) provenant du déchiquetage / broyage de broussailles et de résidus d'exploitation, destinés à la production d'énergie

Quantité de bois dans ma forêt

Quantité moyenne de bois par hectare de travaux forestiers[1]

(1 hectare = 2,47 acres)

Exemples de travaux	Groupes d'essences[2]	Bois destiné à la pâte (m^3 solide)	Nombre de camions vers papetière	Bois destiné au sciage (m^3 solide)	Nombre de camions vers scierie
Jardinage de feuillu d'ombre	Sapin-épinette	1		20	
	Autres résineux	2		3	
	Peuplier	5		0	
	Autres feuillus	39		2	
Jardinage en peuplement de pin-pruche-mélèze	Sapin-épinette	2		6	
	Autres résineux	15		23	
	Peuplier	3		0	
	Autres feuillus	18		1	
Coupe d'amélioration d'érablière	Sapin-épinette	1		0	
	Autres résineux	2		0	
	Peuplier	1		0	
	Autres feuillus	42		2	

[1] Travaux forestiers réalisés en Montérégie dans le cadre du Programme de mise en valeur de la forêt privée

[2] Autres résineux = pin, pruche, mélèze, etc. • Peuplier = peuplier faux-tremble • Autres feuillus = érables, chênes, cerisier, frênes, etc.

[3] Basé sur le prélèvement moyen en volume de 26% en feuillu d'ombre, de 30% en peuplement de pin-pruche-mélèze et de 19% pour la coupe d'amélioration d'érablière volume)

Quantité de bois dans un camion

Bois feuillu	Bois résineux	Unité
14	15	Cordes de 4'
8	8	Cordes de 8'
50	60	Mètres cubes apparents (m^3a ou MCA)
30	40	Mètres cubes solides (m^3s ou MCS)
20	16	Tonnes métriques anhydres (TMA)
35	30	Tonnes métriques vertes (TMV)
38,5	33	Tonnes impériales vertes (TIV)
6,5	7,3	Milliers de pieds mesure de planche (Mpmp)

SPBE

Qualité des bois destinés aux scieries

Contrairement aux usines de pâte, les scieries doivent s'approvisionner en bois de qualité. Elles recherchent des billes de bois d'une certaine longueur, d'un certain diamètre et présentant peu de défauts.

Exigences de base des usines de sciage

Prévoir des billes	avec une surlongueur de 4 pouces (bois de 8 pieds) de 6 pouces (bois de 12 à 16 pieds) sciées aux deux bouts, perpendiculairement à l'axe dont les nœuds sont rasés à l'affleurement du tronc raisonnablement droites
Éviter les billes	qui contiennent des corps étrangers (clou, sable, fil de fer, etc.) fourchues ou provenant d'arbres de champ (trop de nœuds) endommagées par les insectes trop cariées (la pourriture sera déduite du volume brut)

Critères de qualité

En fonction de l'utilisation qu'elles souhaitent faire des bois, les usines de sciage déterminent la qualité qu'elles recherchent. Un des critères de qualité communément utilisé est celui du nombre de « **faces claires** ».

On estime le nombre de faces claires en imaginant la bille coupée en quartiers et en comptant le nombre de faces exemptes de défauts de tronc.

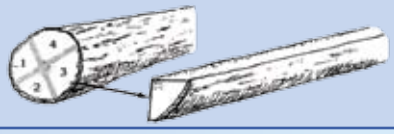

Exemple d'une bille qui présente :

2 faces claires

2 faces avec défauts

Tiré de SPBE

Liens et coordonnées utiles

AFM - Agence forestière de la Montérégie : www.afm.qc.ca

MRN - Ministère des Ressources naturelles du Québec : www.mrn.gouv.qc.ca/forets

SPBE - Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie : www.spbestrie.qc.ca

FPFQ - Fédération des propriétaires forestiers du Québec : www.foretprivee.ca

Documents consultés

Association forestière des Cantons de l'Est. 2009. Guide de référence pour la mise en valeur de votre boisé. 48 p.

AFM 2007. Fiche 2 — Feuillus nobles, des essences de grande valeur. La trousse du propriétaire. 4 p.

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. 2000. Dictionnaire de la foresterie. Les Presses de l'Université Laval. 473 p.

SPBE. 2007. Guide de poche et aide mémoire.

Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec. 2009. Guide de façonnage et de mise en marché des bois. 73 p.

FPFQ . Nos facteurs de conversion et mesures : www.foretprivee.ca/nos-facteurs-de-conversion-et-mesures/

AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

749, rue Principale
Cowansville (Québec)
J2K 1J8

Tél. : **1 877 266-5402**
afm@afm.qc.ca
www.afm.qc.ca

Coordination, recherche et rédaction :
Marianne Cusson - Agence forestière de la Montérégie (AFM)

Mise en page :
Élise Tessier - Association forestière du sud du Québec

Révision :
Sylvain Dulac, ing.f. et André Houle - SPBE
Claudine Lajeunesse, ing. f. - AFM

Financement :
CRÉ Montérégie Est
Ressources naturelles Québec